

Un projet gazier géant à moins de 20h de mer de Mayotte

ECONOMIE : QUAND UNE DÉCISION PEUT FAIRE BASCULER NOTRE DESTIN

Depuis quelques mois maintenant tout le monde parle du projet gazier du Canal du Mozambique et des opportunités économiques pour Mayotte qui pourraient nous être attribué. Tout le monde en parle, mais finalement on sait bien peu de choses de ce projet d'exploration gazière qui est en train de se mettre en place. Retour sur une aventure mozambicaine qui a déjà plus de 10 ans.

C'est en 2011 que via un communiqué le pétrolier italien ENI annonce avoir découvert un gisement géant de gaz naturel dans une des zones sur laquelle l'entreprise disposait d'un permis d'exploration. Du gaz aurait été trouvé à 1 500 mètres de profondeur à 40 km au large des côtes de la province mozambicaine de Cabo Belgo dans le Nord du pays. Le pétrolier italien estime en 2011 que le gisement aurait une taille approximative de 425 milliards de

m³, soit une taille qui fait du site un gisement d'importance mondiale. Depuis, la bataille fait rage entre les majors pétroliers du monde entier qui espèrent tirer profit de la manne découverte par ENI.

Passée la phase d'exploration pétrolière pour estimer les gisements, le projet du gaz du canal du Mozambique entre dans une phase de production. Les deux majors qui se partageront l'extraction des deux sites en cours de mise en place sont Total qui commencera en premier puis arrivera ensuite EXXON. Total a en effet racheté les actifs d'Anadarko au Mozambique. Total dispose de 26.5% de l'entreprise américaine, elle se place donc comme le principal opérateur gazier au Mozambique. La direction de Total France qualifie le projet gazier du Mozambique comme l'un des projets en cours parmi les plus importants pour elle, et pour cause.... On ne parle que des deux premières concessions.

A ce stade, les deux concessions



pour l'extraction ont été accordées l'une à Total qui devrait commencer à extraire le gaz naturel liquéfié en 2024-2025 et à EXXON, le géant américain qui se positionnera à compter de 2025. Pour extraire le GNL, il convient de mettre en place en mer les infrastructures qui permettront d'extraire la précieuse ressource : construction des plateformes, des espaces de vie off-shore, construction des pipelines et des espaces de stockage sur terre ... bref des installations colossales ... Total a confié le soin à Technip d'organiser cette mission de logistique, l'entreprise est sans conteste le leader mondial de cette prestation logistique pour les sites industriels pétroliers et gaziers.

En termes de volume, la seule extraction de la parcelle de Total donne le vertige, le gisement affiché de cette concession est de 5 milliards de m³. Pour parvenir à l'extraire et l'acheminer, l'investissement prévu est de 128 milliards de dollars sur 10 ans. 40 000 emplois nouveaux sont prévus pour les opérateurs et les sous-traitants directs de ce projet gigantesque. Ce ne sont pas moins de 5 millions de tonnes de fret qui seront nécessaires pour alimenter la future base.

Technip est aujourd'hui dans le cadre de ses accords avec Total à la recherche d'un port pour devenir sa base arrière dans le cadre du projet d'extraction de cette première concession. Mayotte via le port de Longoni est shortlistée en compétition directe avec le port de Mombasa au Kenya. Chacun a des atouts à mettre en avant, ceux de Mayotte sont significatifs : 20h de mer séparerait le port de la plateforme, Longoni

dispose de tous les niveaux de sécurité indispensables, Mayotte est européenne, politiquement stable dans une zone en proie à l'instabilité géopolitique et au terrorisme. Néanmoins, nos infrastructures doivent être mises à niveau pour répondre aux attentes de Technip et de Total, notre offre serait aussi plus chère que celle de Mombasa. Tous les décideurs publics et privés s'activent dans les plus hautes instances de l'Etat pour convaincre de la pertinence du port de Longoni et de Mayotte.

Notre département joue gros dans cette affaire, ce sont 30 ans de travail pour notre île qui sont à la portée d'une décision concernant la première concession d'extraction. Très rapidement Exxon cherchera les mêmes ressources que celles recherchées par Total aujourd'hui.

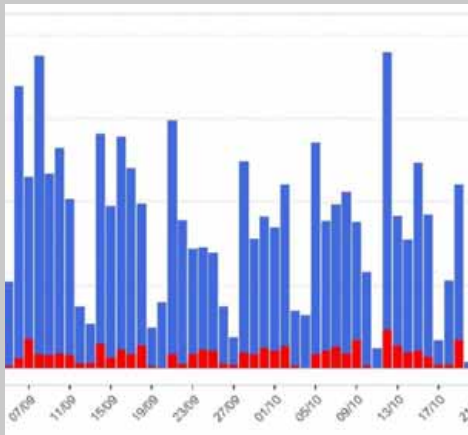
La décision sera prise en décembre

Anne Constance Onghena

Un nouveau décès des suites du Covid-19 est à déplorer à Mayotte

Lors de son dernier point épidémiologique hebdomadaire concernant la semaine du 13 au 19 octobre, l'Agence Régionale de Santé annonçait un nouveau décès à déplorer des suites d'une contamination au Covid-19. Il s'agit d'une personne

âgée de 44 ans hospitalisée en réanimation depuis le 16 octobre. Cela porte désormais à 44 le nombre de décès liés au coronavirus depuis le début de l'épidémie, dont 5 à La Réunion après évacuations sanitaires. L'ARS dénombre 123 nouveaux cas comptabilisés sur cette semaine, soit un total de 4203 cas au total à Mayotte. 9 personnes sont actuellement hospitalisées au CHM, dont 3 au service de



réanimation. Le taux d'incidence (nombre de personnes contaminées pour 100 000 habitants) est de 44 et le taux de positivité est de 10,1%. Face à cette nouvelle perte et un virus qui continue à progresser, l'ARS enjoint la population à ne pas relâcher ses efforts, et continuer à mettre en pratique les différentes mesures sanitaires et gestes barrières

FRANCE MAYOTTE
MATIN

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan • **Rédacteur en chef** : Patrick Millan • **Rédacteur en chef adjoint culture et sport** : Léonard Odier • **Rédacteur en chef adjoint économie et social** : Pierre Bellusci • **Rédacteur en chef adjoint environnement et politique** : Anne Constance Onghena

• **Adresse** : Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258 - 97600 - Mamoudzou • **Tél** : 02 69 600 385 • **Portable** : 06 39 27 70 90
Mail: sandrine.france.mayotte@gmail.com
 • **RCS Mayotte** : N°14 921/2010 • **CNIL N°** : 1426774 • **N°ISSN** : 2108-6931 • **Date de 1^{ère} parution**: 10 mai 2010 • **Périodicité** : quotidien d'information générale • **Imprimeur** : Imprimah - RNI Mayotte - 97 600 Mamoudzou • **Immatriculation CPPAP** : 0919 1 92453